



[Etat des évaluations préliminaires sur le territoire national à fin 2019](#)

Type de documents

Note technique

Référentiel technique national

Non

Année programme

2020

Auteurs

A. Frézier

Nom de l'organisme

INERIS

Catégorie

[Pilotage et suivi du dispositif](#)

Mots clés

Thématique

[Conformité et dimensionnement du dispositif](#)

Aux fins des rapportages réglementaires de septembre 2019, un état d'avancement des évaluations en cours et restant à faire a été réalisé sur la base d'informations recueillies auprès des [AASQA](#) à l'occasion de demandes de précisions sur leur dispositif de surveillance.

15 [ZAS](#) sont concernées par des évaluations préliminaires en cours. Il s'agit des ZR Réunion, Mayotte, Guyane, Guadeloupe, Martinique, Hauts de France et Bretagne ainsi que les ZAR Ile de Cayenne, Réunion-Volcan, Creil, Arras, Blois, Chartres-Dreux et Laval. Enfin, la ZAG de Rennes est également concernée par une évaluation préliminaire pour l'ozone végétation car elle ne dispose pas de station éligible pour ce type de surveillance.

Les 3 tableaux présentés dans cette note :

- résume l'aboutissement des évaluations préliminaires entre 2016 et 2019 pour le premier,
- indique les [ZAS](#) en évaluation préliminaire en 2019 pour le second,
- décline ce qu'il reste à évaluer à partir de 2020 pour le troisième.

Documents

[Etat des évaluations préliminaires sur le territoire national à fin 2019](#)

Source URL:

<https://www.lcsqa.org/rapport/etat-des-evaluations-preliminaires-sur-le-territoire-national-fin-2019>